

DANS LE CANTAL

ÉLECTIONS Du 1^{er} au 14 octobre, les artisans votent pour leur Chambre.

L'UPA⁽¹⁾ seule en course, mais avec une liste unifiée



Les adhérents de l'UPA en route pour les élections Chambre.

Les élections aux chambres de métiers et de l'artisanat se déroulent du 1^{er} au 14 octobre en France. Un vote qui permettra d'élire les représentants de la CMA du Cantal, dont huit fléchés pour siéger à la chambre régionale. L'UPA est la seule liste en lice sur le département avec pour chef de file Christian Vabret. "Il y a plus d'un million d'artisans en France qui vont voter pour ces élections, 3 668 exactement pour le Cantal. On représente dans ce département plus de 10 000 personnes et 15 % de la population active", explique l'actuel président de la CMA.

Une liste équilibrée entre les trois familles

Et Christian Vabret de rappeler qu'il "n'a pas été simple de faire une liste. À l'UPA, nous sommes obligés de représenter les trois familles : le bâtiment (Capeb), la fabrication et services (CNAMS), et les métiers de l'alimentation (CGAD). On a négocié pour une liste commune car dans le Cantal, il vaut mieux se serrer les coudes plutôt que de se chamailler". Une liste équilibrée de 35 noms donc, dont un tiers de femmes, qui verra les 25 premiers siéger à la CMA du Cantal - les dix autres étant suppléants - avec les huit premiers élus à la Chambre régionale. "Il faut savoir que pour la Région, nous aurons autant d'élus que tous les autres départements. Le Cantal aura donc autant d'élus que ceux de Rhône-Alpes". La liste UPA a également fait le choix "d'une représentativité territoriale, d'être sur le terrain et de bien connaître ses élus et avec les nouvelles EPCI, c'est un gros défi pour nous", poursuit le chef de file.

Dans sa profession de foi, le syndicat affirme être "la seule orga-

nisation patronale qui représente l'artisanat et le commerce de proximité et qui défend à 100 % les intérêts de vos entreprises", avec des engagements forts : renforcer la compétitivité des entreprises ; lutter contre toutes les formes de concurrence déloyale ; mettre fin à la complexité ; miser sur la formation et l'apprentissage ; créer un environnement social et financier favorable aux artisans ; garantir l'expression indépendante de l'artisanat. La volonté de l'UPA Cantal, c'est également de se faire entendre à Lyon, de rappeler à tous que l'artisanat, "c'est 70 % de l'emploi en France". Localement, la prochaine mandature s'engagera notamment à relancer le dossier agro-alimentaire (en collaboration avec les deux autres chambres consulaires), de prendre le train de la "silver économie" et à maintenir les gens à domicile le plus longtemps possible ou encore à moderniser les entreprises de service pour répondre au mieux à la clientèle.

Vote : mode d'emploi

Autre chantier, les nouvelles intercommunalités. "Nous, nous sommes prêts. Si les EPCI attendent de s'entendre, nous on a besoin de bosser. Les fonds européens sont là et il faut rappeler qu'un euro investi dans une commune, c'est quatre euros de soutien de l'Europe", conclut l'UPA.

Pour participer à ces élections professionnelles, les électeurs vont recevoir par voie postale le matériel électoral. Il suffit ensuite de glisser le bulletin de vote, sans rayer un seul nom (sinon nul), dans l'enveloppe, de compléter les informations demandées sur l'enveloppe et de la renvoyer.

J.-M. A.

(1) Union professionnelle artisanale

RURALITÉ Bernard Delcros, sénateur, a présenté sa vision d'un FNADT qui réponde au développement des territoires.

Bernard Delcros propose de réorienter le FNADT

À l'occasion d'une conférence de presse vendredi à Murat, Bernard Delcros a présenté les conclusions de son rapport "Repenser le FNADT en faveur du développement rural", mission que lui a confiée le Sénat en sa qualité de rapporteur spécial pour la commission des finances. Un travail de huit mois pour son premier contrôle budgétaire.

Conclusions : "Le Fonds national d'aménagement du territoire (FNADT) n'est pas assez utilisé par les élus locaux du fait d'un manque de lisibilité, un fonds qui s'amenuise un peu plus chaque année : de 2010 à 2016, il a perdu 44 %." Le parlementaire a donc émis trois propositions politiques⁽¹⁾ visant à faire du FNADT "un vrai levier au service du développement rural ciblé en direction des territoires ruraux et fragiles". Il s'agit ainsi, d'une part, de "conserver les 200 millions d'euros annuels du FNADT. D'abonder d'autre part l'enveloppe de 216 millions d'euros⁽²⁾, donc la doubler. Enfin, de donner au FNADT le rôle de "facilitateur" via la mise en place des



Le sénateur Bernard Delcros a présenté les conclusions de son rapport "Repenser le FNADT en faveur du développement rural".

contrats de ruralité⁽³⁾. En résumé, un FNADT que le sénateur souhaite voir réorienté, avec un fléchage sur les territoires les plus fragiles et en complémentarité avec les fonds existants.

Via l'outil des contrats de ruralité

Plus en détail, les contrats de ruralité doivent, pour lui, "financer prioritairement l'ingénierie territoriale de développement

interne aux intercommunalités rurales afin de leur permettre de monter en compétences grâce à l'embauche de développeurs". Il estime que 100 000 € par an sont nécessaires pour financer cette ingénierie : "C'est la condition pour réussir le pari du développement et la mutation des zones rurales par l'emploi."

Des contrats de ruralité qui doivent aussi pouvoir financer les projets privés qui s'inscrivent dans une stratégie de développement portée par les intercommunalités. Même si actuellement, les projets privés peuvent bénéficier de fonds publics, cela reste aléatoire. Via les contrats de ruralité, ce serait "automatique". A raison de "50 000 à 100 000 € par contrat et par an", ces fonds pourraient en outre servir de "contrepartie pour l'obtention de fonds européens". Le sénateur estime que 100 contrats de ce type pourraient être signés en 2017 et 500 à terme.

Mais ce n'est pas tout : aux territoires en perte de population de façon constante depuis cinq ans, "il faut une prime. C'est le cas pour 14 départements, dont le Cantal" et, "toujours dans le cadre des contrats de ruralité, je propose une enveloppe de 200 000 € par an et par contrat, toujours liés à un projet de développement". Une cinquantaine de territoires pourraient en bénéficier. La suite ? "Je veillerai à ce que ce projet soit intégré à la nouvelle loi de finances 2017." Et Bernard Delcros se dit "certain que les contrats de ruralité que j'ai défendus vont se mettre en place". On passe pour lui "d'une logique de guichet à une logique de projet". Reste à ce que ses propositions soient adoptées, mais, pour cela, il est optimiste.

C. FOURNIER

(1) L'ensemble des propositions (dix au total) et du rapport est disponible sur le site <https://www.senat.fr/rap/r15-838/r15-8381.pdf>

(2) Issus du Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIL) et annoncés en faveur des contrats de ruralité.

(3) Pierre Jarlier, alors sénateur, ayant déposé une proposition de loi portant sur des contrats territoriaux de dévelop-

PRIMAIRES

"Changer de logiciel"

Questionné en marge de cette conférence de presse sur sa position face aux primaires de la droite et du centre, le sénateur a déclaré "ne soutenir aucun candidat en particulier".

"La manière dont se déroule la primaire avec des candidats qui se déchirent prouve qu'il sera difficile pour les autres, une fois le sortant élu, de se ranger derrière lui. Ce n'est pas crédible et ce n'est pas ainsi que l'on va réconcilier les Français avec l'action politique."

Par ailleurs, le clivage gauche droite est, pour lui, dépassé : "Il faut changer de logiciel", se doter "d'une offre politique avec des gens partageant les

mêmes visions autour d'un projet pour la France et qui permettrait à chaque élu de s'exprimer, de voter selon sa conviction et non plus en fonction de son appartenance à un camp. C'est ce qu'attendent les citoyens et c'est la seule façon de réconcilier les Français sur l'action publique. La seule réponse à apporter à la montée de l'extrême droite... Le système actuel conduit, affirme-t-il, à "l'inefficacité et l'action publique, quel que soit le gouvernement en place, et ne permet pas de répondre aux enjeux de notre pays et, pas plus à la France de porter une voix forte en Europe et dans le monde".

JEUNESSE ET SPORT Les médaillés cantaliens étaient à l'île de Sein.

Un séjour en Bretagne sud



En bref

Octobre rose

■ Troisième édition de "Aurillac pour elles"

Dans le cadre d'Octobre rose, la troisième édition d'une course/marche de 5 ou 8 km à destination du public exclusivement féminin, "Aurillac pour elles", aura lieu dimanche 9 octobre. Un tee-shirt rose sera remis aux 2 000 premières inscrites. Le montant des inscriptions est totalement reversé au comité